



Formulaire d'inscription 2024-2025

Imprimez ce formulaire et remettez-le à l'Academia de Flamenco
LO NUESTRO

Informations concernant l'élève

Nom :	
Prénom	
Né le :	
ADRESSE (rue, code postal, ville)	
Téléphone portable :	
Adresse mail :	

Votre niveau

Avez-vous déjà pratiqué le flamenco ?	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
Quel est votre niveau estimé ?	Débutant <input type="checkbox"/>
	Médio <input type="checkbox"/>
	Inter <input type="checkbox"/>
	Avancé <input type="checkbox"/>

Votre choix de cours (voir planning joint)

<input type="checkbox"/> Flamenco Medio	
<input type="checkbox"/> Flamenco Intermédiaire	
<input type="checkbox"/> Flamenco Inter/Avancé	
Je dois régler pour l'année : _____ €	

Voir le planning page 6

Pièces à fournir

- Fiche d'inscription remplie, datée et signée par l'élève.
- 1 photo d'identité (si nouvel élève)
- Certificat médical d'aptitude à la danse (datant de moins de 3 mois)
- Règlement intérieur de l'Academia signé (voir ci-dessous)
- RIB + formulaire d'autorisation de prélèvement SEPA remplie

- Règlement de l'adhésion (Sarl Flamenco Dos)

L 'inscription sera effective après réception du règlement COMPLET.

Date et Signature précédées de la mention :

“Lu et approuvé”

Tarifs (valable du 1er septembre 2024 au 30 juin 2025)

COURS ADULTES
Flamenco (Médio, Intermédiaire, Inter/Avancé) 1h/semaine 650 euros l'année
Adhésion : 30 euros pour l'année (à l'ordre de Sarl Flamenco Dos) à Saint Loubès

Pour 2 cours, nous appliquons 10% de réduction sur le cours le moins cher hors stage.

Règlement intérieur de l'Academia de Flamenco "Lo Nuestro"

Le but de l'école de danse est de former des élèves afin qu'ils acquièrent le meilleur niveau technique et artistique possible tout en respectant leurs capacités et en maintenant un réel plaisir de danser. Cela suppose une certaine rigueur à laquelle tout élève inscrit devra se conformer.

Le non respect du règlement intérieur énoncé ci-dessous pourra entraîner l'exclusion de l'élève de l'école de danse.

Article 1: Inscription et paiement

Le règlement se fait par prélèvement SEPA. L'élève a la possibilité de régler de une à dix fois maximum. Attention : l'Academia ne prélève qu'un seul compte par élève. L'Academia respecte un délais de 14 jours avant d'effectuer le premier prélèvement suite à la signature du présent règlement intérieur.

Article 2: Modalités de remboursements

Aucun remboursement ne sera possible.

Article 3

Les cours ne seront pas assurés les jours fériés ainsi qu'une partie des vacances scolaires (voir calendrier de l'Academia). De même, ils pourront être reportés ou annulés (en fonction des disponibilités des professeurs) dans certains cas exceptionnels (maladie, répétitions, stages, déplacements, effectifs, ...).

Article 4

Le prix des cours a été établi sur la base d'un forfait annuel qui tient compte de la suppression de certains cours dans les cas énoncés ci-dessus.

Article 5

Les cours pourront être donnés à la fois par les 2 professeurs de l'Academia ou par l'un d'entre eux.

Article 6

Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sans être distraits ni intimidés, les familles et amis des élèves ne seront pas autorisés à assister aux cours.

Article 7

Les cours commencent à l'heure. Il est impératif d'arriver 10 minutes avant le début du cours afin de ne pas déranger le groupe par d'éventuels retards.

Article 8

Responsabilités diverses

- L'Academia n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours.
- L'Academia décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.
- Il est obligatoire d'avoir souscrit une assurance personnelle.

Article 9

Les élèves devront se changer dans les vestiaires de l'école de danse. Il est impératif d'avoir des chaussures de flamenco et une jupe. De plus, ils devront avoir les cheveux attachés et ne devront porter aucun bijou.

Article 10

Il est interdit de danser dans les vestiaires et parties autres que les salles de danse.

Article 11

Il est strictement interdit de filmer les cours ou les stages sauf autorisation.

Article 12

Chaque groupe aura une tenue à acheter pour participer au gala de fin d'année. Le budget de celle-ci est déterminée plusieurs mois avant en accord avec les élèves.

Article 13

Les cours privés pourront être annulés jusqu'à 24 h avant, sans quoi ils seront facturés.

Article 14

L'Academia Lo Nuestro se réserve le droit d'exclure tout élève qui ne respecterait pas les règles de l'école, sans remboursement possible.

Fait à Bordeaux, le

Lu et approuvé



Lundi	Mercredi	Jeudi
19h-20h Flamenco Inter/Avancé 20h-21h Flamenco Medio	19h-20h Flamenco Inter/Avancé 20h-21h Flamenco Medio	20h15-21h15 Flamenco Intermédiaire

Fermeture de l'Academia

Du 19/10 au 03/11 (inclus)
Du 21/12 au 05/01 (inclus)

Du 22/02 au 09/03 (inclus)
Du 19/04 au 04/05 (inclus)

Fin des cours 20/06

